



INSCRIPTION saison 2024-2025

ENFANT 6-17 ans ADULTE RENOUELEMENT NOUVEAU

Niveau – Classement :

(en MAJUSCULE) NOM :

PRÉNOM :

Date de naissance : / / Adresse :

Code Postal : Ville :

(en MAJUSCULE) E-mail :

Téléphone fixe/mobile :

Profession (facultatif) :

Disponibilités :

IMPORTANT merci de remplir vos disponibilités afin de faciliter la constitution des groupes d'entraînement :

JOUR	Plage la plus large de disponibilités	Préférence (++) / (--)
LUNDI *	deh..... àh.....	
MARDI	deh..... àh.....	
MERCREDI	deh..... àh.....	
JEUDI *	deh..... àh.....	
VENDREDI	deh..... àh.....	
SAMEDI *	deh..... àh.....	

* Enfants uniquement

RÉSERVÉ AU CLUB

MINEUR - CERTIFICAT MÉDICAL datant de moins de 6 mois Oui Non

MINEUR - ATTESTATION signée QS-S Oui Non

RÈGLEMENT :

chèque (nombre* :) espèces chéquier collégien Pass' Sport autre

*échelonnement **maximum en 4 fois** à nous remettre en 1 seule fois lors de l'inscription

Règlement fait pour Nom(s) – Prénom(s) :

Montant réglé : N° chèque(s) :

Carnet virtuel de 10 unités : **20€ - ATTENTION paiement séparé** n° chèque :

Demande attestation de paiement (CSE, ...) : Oui Non

Accès ELOCKY : Oui Non

PERSONNES AUTORISÉES À VENIR CHERCHER L'ENFANT

Je soussigné(e) Mr et/ou Mme.....

En qualité de Père / Mère (barrer la mention inutile)

De l'enfant.....

Autorise les personnes suivantes* à venir récupérer mon enfant au Tennis Club Le Séquestre

- Mr ou Mme.....
- Mr ou Mme.....
- Mr ou Mme.....

* Il convient que les personnes autorisées à récupérer l'enfant soient en possession d'une pièce d'identité.

Si des personnes autres sont exceptionnellement susceptibles de reprendre l'enfant au Tennis club du Séquestre, celles-ci devront être munies d'une autorisation écrite signée des parents ou du représentant légal de l'enfant, ainsi que d'une pièce d'identité. A défaut, l'enfant ne leur sera pas confié. Si les parents sont séparés, il est impératif que l'autorisation parentale soit complétée.

DROIT A L'IMAGE**

Nous, soussignés, Monsieur et/ou Madame,

Père et/ou Mère de l'enfant.....

Autorisons N'autorisons pas,

Que notre enfant soit filmé ou pris en photo dans le cadre du tennis.

Fait à :

Le :

Signature :

**IMPORTANT : Information à lire

En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs (Loi n°78-17 du 6 janvier 1978), les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille. La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images et vidéos est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille (prénom seulement). Un refus de votre part aura pour conséquence, soit d'écarter votre enfant lors des prises de vue, soit de masquer son visage.

Merci de bien vouloir remplir cette autorisation.

Le Bureau du Tennis Club Le Séquestre